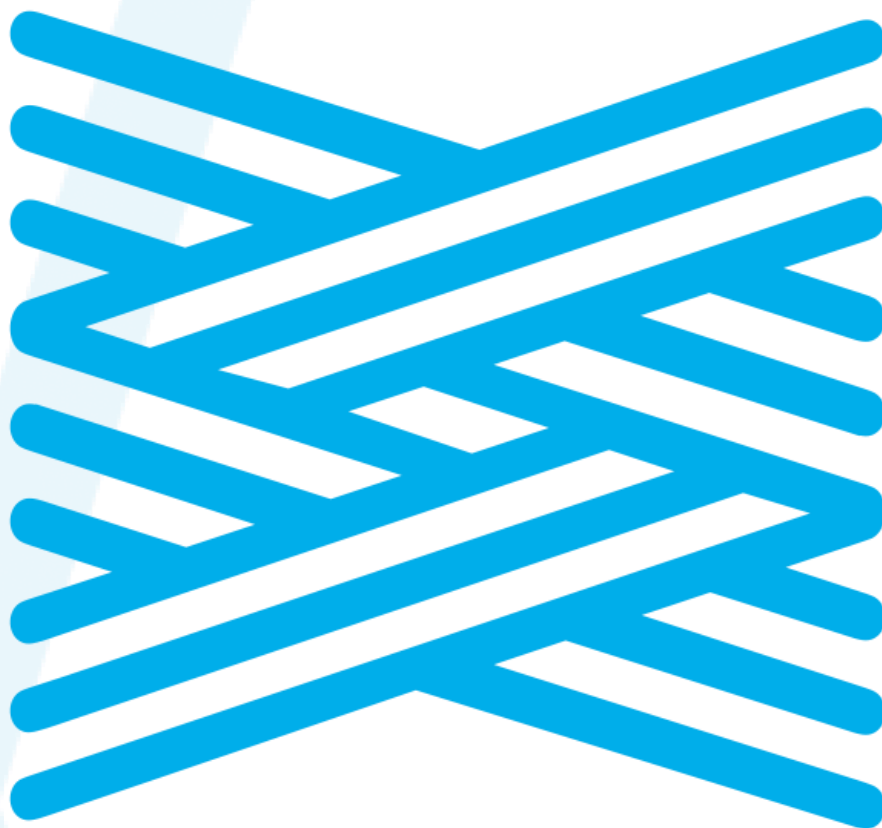


# RAPPORT PILIER III 2023



MICROPOP

*Je rêve, je réalise*

RAPPORT PILIER III 2023  
CONFORMEMENT A L'INSTRUCTION 55  
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO

## Table des matières

Table des matières.....	2
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I. HISTORIQUE, VISION &amp; MISSION.....</b>	<b>3</b>
1.1. Historique.....	3
1.2. Mission & Vision.....	3
<b>II. DONNEES QUANTITATIVES 2023.....</b>	<b>4</b>
2.1. Chiffres clés du bilan au 31 décembre 2023.....	4
2.2. Eléments du compte résultat au 31 décembre 2023.....	4
2.3. Eléments de portée.....	5
2.4. Ratios prudentiels et Indicateurs de performances.....	5
<b>III. DONNEES QUALITATIVES 2023.....</b>	<b>6</b>
3.1. Ressources Humaines.....	6
3.2. Stratégies et méthodes de gestion des risques.....	7
3.3. Gouvernance.....	11
3.4. Stratégie de développement et politique commerciale.....	15

## INTRODUCTION

En accord avec l'instruction 55 de la Banque Centrale du Congo relative à la discipline du marché, MICROPOP SA rend public le rapport Pilier III 2023, afin de communiquer de manière transparente avec les parties prenantes et parties externes (Clients, fournisseurs, etc.)

C'est à ce titre que le comité de direction de MICROPOP SA a établi ce rapport afin de communiquer utilement au public en le rendant facilement accessible à toute personne désireuse.

Ce rapport est décomposé en deux parties, à savoir : un bref aperçu sur l'historique de MICROPOP SA et une présentation synthétique des activités avec des données tant quantitatives que qualitatives.

## I. HISTORIQUE, VISION & MISSION

### 1.1. Historique

La société de microfinance dénommée MICROPOP (Microfinance Populaire) a été créée suite de la décision de la fondation MAPON. Son objectif est de lutter contre l'exclusion financière en offrant aux personnes à faibles revenus, qui sont exclues du système bancaire classique, un accès aux services financiers pour améliorer leur situation économique.

MICROPOP SA est donc une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont le siège social est au A19 de l'avenue Victoire au quartier Matonge dans la commune de Kalamu à Kinshasa en République Démocratique de Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CD/KNG/RCCM/19-B- 00574, sous les numéros d'Identification Nationale 01-610-N45265M et Numéro d'impôt A1907912X, agréée par la Banque Centrale du Congo sous Gouv.D.033/00587 du 02 juillet 2019.

Après avoir obtenu l'agrément de la Banque Centrale du Congo le 02/07/2019, la Microfinance Populaire a lancé ses activités le 02 septembre 2019 avec une seule agence à Kinshasa. À la fin de l'année 2023, elle compte désormais quatre agences : deux dans la ville-province de Kinshasa, une à Goma (chef-lieu de la province du Nord-Kivu) et une autre à Lubumbashi (chef-lieu de la province du Haut-Katanga).

### 1.2 Mission & Vision

#### a. *Mission*

MICROPOP SA propose des services financiers et non financiers adaptés aux besoins des personnes à faible revenu.

#### b. *Vision*

Elle a pour vision de devenir dans les prochaines années, l'une des institutions financières de référence

## II. DONNEES QUANTITATIVES 2023

### 2.1. Chiffres clés du bilan au 31 décembre 2023

Libellé	DEC 2023	DEC 2022	Variation%
<b>Total Bilan</b>	<b>20 577 593 738</b>	<b>12 416 038 605</b>	<b>66</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>1 228 083 469</b>	<b>1 244 505 203</b>	<b>-1</b>
<b>Encours crédit</b>	<b>19 665 194 202</b>	<b>10 338 875 974</b>	<b>79</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>1 197 808 563</b>	<b>992 515 820</b>	<b>21</b>
<b>Total Epargnes</b>	<b>9 915 461 764</b>	<b>6 017 415 505</b>	<b>65</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>9 204 930 134</b>	<b>3 558 806 702</b>	<b>15</b>
<b>Capital</b>	<b>6 638 948 750</b>	<b>1 230 000 000</b>	<b>440</b>

En analysant les détails du tableau ci-dessus, nous constatons que les actifs du bilan ont enregistré une croissance de 66 % par rapport à l'année 2022 (N-1). Cette augmentation s'explique principalement par deux facteurs :

- **Accroissement des épargnes** : Les dépôts d'épargne ont augmenté de 65 %, contribuant ainsi à la croissance globale des actifs.
- **Résultats de l'exercice 2023** : Les performances financières de l'année 2023 ont connu une variation positive de 25 %, ce qui a permis d'augmenter l'encours de crédit.

### 2.2. Eléments du compte résultat au 31 décembre 2023

Libellé	DEC 2023	DEC 2022	Variation%
<b>Produit net financier</b>	<b>9 995 909 126</b>	<b>4 604 599 711</b>	<b>117</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 798 552 899</b>	<b>2 500 083 129</b>	<b>92</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 924 715 627</b>	<b>1 535 287 024</b>	<b>25</b>

La Société est clairement engagée dans une dynamique de croissance, comme en témoigne l'amélioration de son résultat net par rapport à l'année 2022. En effet, le résultat net pour l'exercice 2023 s'élève à 1 924 715 627 CDF, soit une hausse significative par rapport aux 1 535 287 024 CDF de l'année précédente.

Cette performance positive reflète la pertinence de la stratégie mise en place et la solidité de la position de la société sur le marché

### 2.3 Eléments de portée

Libellé	DEC 2023	DEC 2022
Nombre de clients	46 452	29 424
Nombre de prêts	19 425	15 907
Nombre d'agences	4	3

En comparaison avec l'année 2022, le marché congolais de la microfinance a manifesté un intérêt croissant pour la collaboration avec MICROPOP SA. Cette tendance se reflète dans la croissance de la clientèle, comme détaillé précédemment.

### 2.4. Ratios prudentiels et Indicateurs de performances.

La Société de Microfinance MICROPOP SA a affiché les indicateurs prudentiels et de performance pour les années 2022 & 2023 de la manière suivante :

INDICATEURS DE PERFORMANCE			
INDICATEURS	NORMES	2023	2022
PAR30	< 5%	12,34%	3,12%
Taux d'abandon des créances	< 2%	2,93%	1,79%
Efficacité opérationnelle	Entre 13 et 21%	20%	16%
Nombre d'emprunteurs par agent de crédit	> 130	246	306
Rentabilité des fonds propres	> 15%	28%	53%
Rendement sur actif	> 3%	11%	17%
Rendement du portefeuille	> 15%	58%	62%
Autosuffisance opérationnelle	> 119,2%	135%	170%
Encaisse oisives	< 20%	6%	10%
Liquidité immédiate	> 20%	27%	38%
Taux d'encours crédit	> 70%	95%	83%
Taux des immobilisations	< 10%	6%	8%
Taux de capitalisation	> 15%	45%	29%
Capital minimum	>700 000 USD	3 435 186	1 763 611

Les efforts en cours visent à inverser la tendance. Il est important de noter que le renouvellement de l'équipe managériale au niveau opérationnel a apporté un souffle nouveau et prometteur. Ce changement de direction peut être un catalyseur pour des améliorations significatives dans les opérations de MICROPOP SA

### III.DONNEES QUALITATIVES 2023

#### 3.1. Ressources Humaines

Au 31 décembre 2023, MICROPOP SA a clôturé l'année avec le personnel dont les détails sont repris dans le tableau ci-dessous :

RESSOURCES HUMAINES	
FONCTIONS	2023
Directeur Général	1
Directeur Administratif et Financier	1
Responsable d'Audit Interne	1
Responsable du Contrôle Interne	1
Responsable de risque et conformité (En attente d'agrément du régulateur)	1
Assistante aux Ressources Humaines	1
Charge de recrutement et formation	1
Chargée de logistique et d'achat	1
Comptable de direction	2
Superviseur Banking	1
Assistante de Direction	1
Auditeur Interne	2
Contrôleur Interne	4
IT Support	4
Agent marketing digital et communication	1
Chauffeur	1
Chef d'Agence	3
Chef d'Agence a.i.	2
Superviseur crédit	18
Superviseur crédit a.i.	2
Superviseur d'Epargne	4
Agents de crédit	49
Agents commerciaux	4
Comptable d'Agence	4
Officier du portefeuille	5
Caissière	7
Chargé de clientèle	4
Chargé d'hygiène	4
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>

La mise en place de nouveaux départements visant à maîtriser la croissance de la société, ainsi que le lancement de nouveaux produits d'épargne et de crédit, ont entraîné une augmentation des effectifs de la société de 24 % par rapport à l'année 2022. Cette expansion du personnel est un signe positif de développement et d'adaptation aux besoins croissants de MICROPOP SA.

**3.2. Stratégies et méthodes de gestion des risques**

Informations sur les stratégies et méthode de gestion des risques	
Structure de la fonction de gestion des risques.	La fonction de gestion des risques au sein de MICROPOP SA a été effectivement mise en place en 2023. Des organes de contrôle travaillent en étroite collaboration afin de réduire de manière considérable et raisonnable tous les risques actuels et futurs.
Sources, niveaux d'exposition et de maîtrise des risques.	Le secteur financier et bancaire est exposé à plusieurs risques, et ce, dans pratiquement tous les processus métiers, activités et tâches. C'est pourquoi tous les organes de contrôle (Audit interne, contrôle interne, risque et conformité) de MICROPOP SA travaillent de concert en mettant en place des mesures de détection, d'atténuation, d'analyse, de surveillance et de gestion des risques inhérents et résiduels.

<p>Modalités de détermination de la tolérance aux risques et de l'appétence pour les risques.</p>	<p>La documentation interne de MICROPOP SA définit l'appétence aux risques à travers ses différents manuels, politiques et procédures de gestion des risques. De plus, ces documents sont régulièrement actualisés en fonction de l'évolution du risque.</p>
<p>Modalités de surveillance des risques.</p>	<p>La mise en place d'une cartographie des risques constitue un moyen efficace de surveillance et de gestion des risques au sein de MICROPOP SA. Elle permet aux organes de contrôle d'effectuer des contrôles à différents moments : contrôle a priori, concomitant et a posteriori. De plus, MICROPOP SA actualise régulièrement sa cartographie des risques afin de tenir compte des changements dans l'environnement, les activités et les objectifs de l'entreprise.</p>
<p>Modalités de réalisation des tests de résistance et de simulation de crise.</p>	<p>Les modalités des tests de résistance et de simulation de crise sont définies par les politiques et procédures internes de MICROPOP SA.</p>
<p>Processus de gestion de crise dans sa globalité : plan de continuité d'activité, modalités de gestion et de communication de crise, plan de secours informatique et le plan de reprise des activités.</p>	<p>Avec l'installation de tous les organes de contrôle à la fin de l'année 2023, ceux-ci, en collaboration avec la direction, s'engagent à mettre à jour le plan de continuité d'activité existant en 2024.</p>



<p>Dispositifs de gestion propres à chaque type de risque (crédit, opérationnel, liquidité et financement).</p>	<p>MICROPOP SA dispose des moyens efficaces pour déterminer singulièrement chaque catégorie de risque notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque de crédit</b> : Le risque se justifie par le défaut de paiement des prêts octroyés aux clients ou le défaut de recouvrement de ces prêts par les agents de MICROPOP SA. Ce risque entraîne donc l'accroissement du taux d'arriérés (c'est-à-dire l'augmentation du Portefeuille à risque). C'est pourquoi un suivi quotidien du portefeuille à risque est effectué par les organes de contrôle.</li> <li>• <b>Risque opérationnel</b> : Ce risque se rapporte à toutes les opérations et toutes les couches de MICROPOP SA. Pour le mitiger, des mesures de renforcement des capacités du personnel et des stratégies de contrôle transversal sont mises en place par la direction des opérations. De plus, une culture d'éthique est implémentée. À la signature de leur contrat annexé du code de conduite professionnel et d'éthique, tous les employés s'engagent à travailler avec éthique.</li> <li>• <b>Risque de marché</b>: Au regard des limitations définies par le régulateur, MICROPOP SA suit méticuleusement le taux d'intérêt qu'elle facture et sa marge bénéficiaire perçue, car elle ne réalise pas d'opérations de change.</li> <li>• <b>Risque de liquidité et financement</b> : MICROPOP SA respecte les normes prudentielles de liquidité et effectue un suivi régulier du flux de liquidité, en y incluant les indicateurs clés.</li> </ul>
<p>Modalités opérationnelles de gestion des risques.</p>	<p>Conformément à l'instruction n°008 de la Banque Centrale du Congo, MICROPOP forme et sensibilise les préposés ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques sur la gestion des risques en tant que premier niveau de contrôle, avant que le contrôle permanent des activités opérationnelles n'effectue une revue de deuxième niveau.</p>

<p>Dispositif global de contrôle interne : différents niveaux de contrôles, organisation et niveau d'implication des organes de gouvernance.</p>	<p>Les différents niveaux de contrôle sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau 1 : assuré par les préposés opérationnels eux-mêmes ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques rendant ainsi le contrôle mutuel et concomitant ;</li> <li>- Le niveau 2 : assuré par les fonctions de contrôle interne, de gestion des risques et de conformité ;</li> <li>- Le niveau 3 : assuré par l'Audit Interne.</li> </ul> <p>Le Conseil d'Administration de MICROPOP SA, par ses comités spécialisés, collabore étroitement et effectivement avec les organes de contrôle pour une gestion efficace du risque au sein de l'institution.</p>
<p>Dispositif de contrôle de la conformité (indication des règles internes sur l'éthique et la déontologie, sur la prévention des conflits d'intérêts, sur des abus de marché et la corruption et le droit d'alerte) et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (identification et connaissance appropriées des clients, surveillance des opérations de la clientèle, etc.).</p>	<p>Avec la mise en place du département de conformité en décembre 2023, MICROPOP SA a défini et renforcé les moyens de contrôle sur le blanchiment des capitaux avec un manuel politique sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et plusieurs notes d'information sur l'identification des clients.</p>

### 3.3. Gouvernance

<p>Organisation de MICROPOP SA, forme juridique et structure de gestion</p>	<p>En 2023, la structure de gouvernance se présente comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></li> </ul> <p>composé actuellement de 7 membres dont 2 administrateurs indépendants.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. M. MATATA PONYO MAPON, Président du Conseil d'Administration</li> <li>2. Mme KACHOKO MBONDA Hortense, Administratrice non exécutif ;</li> <li>3. Mme MATATA YAHOLI Gracia, Administratrice non exécutif ;</li> <li>4. M. BOKA MABELE David, Administrateur non exécutif et membre du comité d'audit ;</li> <li>5. M. LOKOTA ILONDO Michel-Ange, Administrateur non exécutif ;</li> <li>6. M. KABEYA MUPOMPA Jasmin, Administrateur indépendant et Président du comité d'audit ;</li> <li>7. M. MUKUAKI MAYADI ZOLA Jean-Phillipe, Administrateur indépendant et membre du comité d'audit.</li> </ol> <p>Tous qualifiés, font preuve d'une grande expérience dans le secteur bancaire et financier mais aussi dans la gouvernance d'entreprises.</p> <p>MICROPOP SA a un comité d'audit effectif dont les membres sont susmentionnés et mettra en place un comité de risque, éthique et conformité.</p>
---	--

□ **COMITE DE DIRECTION (CODIR)**

composé de 4 membres :

**1. M. MADIMU KUZONZILA Francis-David**

- Directeur Général
- Master en Finances
- 19 ans d'expérience dans la microfinance.

**2. M. MUTEBA MWEPU Alain**



- Directeur Administratif et Financier
- Licence en Gestion financière
- 12 ans d'expérience dans le secteur de Microfinance.

**3. Mme BONSWA ALVAME Lyronne:**



- Responsable d'audit interne
- Licence en sciences commerciales et financières
- 10 ans d'expérience dans le secteur de microfinance et assurances.

**4. M. NSAKALA MASSAMBA Dede :**



- Responsable du contrôle interne
- Master en Microfinance
- 10 d'expérience dans le secteur de Microfinance.

<p>Processus de nomination des membres du CA et de la Direction Générale.</p>	<p>Le processus de nomination des membres du conseil d'administration se fait sur la base de la méritocratie, de l'honorabilité et de l'expertise. Les actionnaires sélectionnent les membres du CODIR après qu'ils ont satisfait aux épreuves d'évaluation organisées par le conseil d'administration et la direction générale, selon le cas.</p>
<p>Structure de l'actionnariat et les droits de vote.</p>	<p>La structure de l'actionnariat est constituée des 6 personnes physiques de nationalités congolaises:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. MATATA PONYO MAPON : 2,5%</li> <li>- Mme KACHOKO MBONDA Hortense: 2,5%</li> <li>- Mme. MATATA YOHALI Gracia: 25%</li> <li>- Mme. MATATA FATUMA Noella: 25%</li> <li>- Mme. MATATA MWAHUMA Sarah-Rose : 25%</li> <li>- M. MATATA SHWITI-LYA-MBEMBA Mapon : 20%</li> </ul>
<p>Principes et politiques de rémunération des dirigeants et du personnel : le rôle du CA dans la détermination des rémunérations.</p>	<p>MICROPOP SA octroie une rémunération équitable à son personnel. Celle-ci comprend le salaire de base, les diverses primes et bonus liés à la performance, ainsi que tous les autres avantages légaux, y compris le 13ème mois. Le conseil d'administration et le CODIR travaillent d'arrache-pied pour respecter le barème salarial conforme aux lois et règlements en vigueur en République Démocratique du Congo</p>
<p>Opérations effectuées avec les sociétés affiliées et des contreparties apparentées.</p>	<p>MICROPOP SA ne fait pas partie d'un groupe.</p>
<p>Exercice du droit d'alerte des responsables des fonctions-clés auprès du Conseil d'Administration.</p>	<p>Conformément à l'instruction de la Banque Centrale du Congo n°008, les organes de contrôle de MICROPOP SA sont libres de collaborer directement avec le conseil d'administration ou les comités spécialisés émanant de celui-ci.</p>

### 3.4. Stratégie de développement et politique commerciale

Informations sur la stratégie de développement et la politique commerciale	
Grands axes de développement stratégique de MICROPOP SA.	<p>MICROPOP SA vise à atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- OS1 : « Augmenter de 15% la proportion des personnes à faible revenu accédant aux services financiers et non financiers d'ici 3 ans » ;</li> <li>- OS2 : « Renforcer son autosuffisance opérationnelle et avoir un encours de crédit d'au moins 27 millions de dollars d'ici 3 ans » ;</li> <li>- OS3 : « Avoir au moins dix agences d'ici fin 2026 signifie qu'il faut ajouter deux agences supplémentaires dans la ville province de Kinshasa (Matadi-Kibala et Masina), ainsi que quatre autres agences à Kolwezi, Bukavu, Kindu et Kalemie d'ici 2026</li> </ul>
Informations prévisionnelles générales sur les objectifs commerciaux annuels ou pluriannuels.	<p>Avec la variété des produits que MICROPOP SA a mis et prévoit de mettre sur le marché, l'institution envisage d'atteindre un fond propre à hauteur de 7.883.671\$ en 2026. Ce montant sera soutenu par 76.801 clients épargnants dont 42.667 emprunteurs.</p>
Soutenabilité des orientations stratégiques : capacité de MICROPOP SA à poursuivre le développement de ses activités, tout en maîtrisant les risques raisonnablement et dans le respect de la réglementation prudentielle.	<p>Pour être en règle avec la réglementation prudentielle, MICROPOP SA a renforcé son équipe de contrôle assurant ainsi une gestion efficace du risque et une mise en place d'un plan de continuité d'activité adéquat pour l'institution.</p>

<p>Informations sur les progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques et sur les risques éventuels liés la stratégie mise en place.</p>	<p>MICROPOP SA se fixe annuellement des objectifs opérationnels. Elle effectue un suivi mensuel et trimestriel tout en mettant en place une stratégie de gestion des risques liés à l'atteinte de ces objectifs.</p>
--	--

**Pour MICROPOP SA**

**MUTEBA MWEPU Alain**



Directeur Administratif et financier



